

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX D'ART AU MAROC, Casablanca

Société d'études et de travaux d'art au Maroc
(*La Journée industrielle*, 20 mars 1921)

De construction récente, cette société anonyme a pour objet l'étude au Maroc et dans ses régions voisines des travaux publics et particuliers de toute nature ; de toutes affaires d'entreprise générale ; de l'organisation d'usines et d'installations industrielles, minières ou agricoles ; de concessions pour l'exploitation de toutes richesses naturelles ou pour assurer tous services publics.

Le siège est à Casablanca, quartier Bouscourra, rue Aviateur-Védrines. Un siège administratif est établi à Paris, 8, rue Armand-Moisant.

Le capital est fixé à 175.000 fr. en actions de 500 fr., toutes à souscrire en numéraire.

Le premier conseil d'administration est composé de la Société en nom collectif Pelnard, Considère, Caquot et Cie, 4 Paris, 8, rue Armand-Moisant ; la Société des Établissements Mulsant, à Alger, 6, boulevard Baudin ; la Société Industrielle de Matériel d'Entreprises de Constructions, à Paris, 8, rue Armand-Moisant ; la Société Constructions Industrielles et de Travaux d'art, à Paris, 87, boulevard du Montparnasse ; la Société Établissements Poncin et Cuny, 4 Lyon, 2, avenue Leclère ; MM. Émile Carret, ingénieur à Alger, 45, rue d'Isly ; et Joseph Paganon, ingénieur, à Paris, 87i, boulevard, du Montparnasse.

CONSTITUTION

Société d'études et de travaux d'art au Maroc
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 13 juillet 1920)

Capital 175.000 fr., divisé en 350 actions de 500 fr. Siège social à Casablanca, quartier Bouscarra, immeuble Vidal, rue Aviateur-Védrines. Conseil d'administration : Sociétés Pelnard, Considère, Caquot et Cie, Établissements Mulsant, industrielle de Matériel d'Entreprises de Constructions, Constructions industrielles et de Travaux d'Art, Établissements Poncin et Cuny, MM. Carret et Paganon. Statuts déposés chez M^e Moyne, à Paris. — *Petites Affiches*, 6 juillet 1920.
